

Exercice clos le 31 décembre **2020**

---

## **RAPPORT**

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

**Association POITOU CHARENTES NATURE**

14 Rue Jean Moulin  
86240 FONTAINE LE COMTE

## **ASSOCIATION POITOU-CHARENTES NATURE**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres,

#### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'association Poitou Charentes Nature** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **II – Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

---

#### **GROUPE Y AUDIT**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers  
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €  
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01  
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA: FR 10 377 530 563

NIORT - FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - PARIS - TOURS

## ***Observations***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe :

- La note « Covid-19 » dans le paragraphe « Faits caractéristiques » qui expose les impacts de la crise sanitaire pour l'association,
- Le paragraphe « Changement de méthode comptable » qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement ANC 2018-06.

## **III - Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme mentionné ci-avant, le paragraphe de l'annexe « changement de méthode » expose le changement de méthode lié à l'application du nouveau règlement ANC 2018-06.  
Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

## **IV - Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

## **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Futuroscope, le 17 juin 2021

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit

**Laurent HERBELIN**

Commissaire aux Comptes Associé

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DOCUMENT DÉFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2020		Exercice 2019
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>							
Frais d'établissements	AB		AC				
Frais de recherche et de développement	AD		AE				
Donations temporaires d'usufruit	AF1		AG1				
Concessions, brevets, licences, marques...	AF	195.75	AG	186.82	8.93		
Fonds commercial	AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
Avances et acomptes sur immos incorporelles	AL		AM				
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>							
Terrains	AN	855.66	AO	855.66	0.00		
Constructions	AP		AQ				
Install. techniques, matériel & outillages industr	AR	170 780.05	AS	168 611.52	2 168.53	-83%	12 744.69
Autres immobilisations corporelles	AT	25 614.36	AU	19 251.73	6 362.63	+57%	4 046.73
Immobilisations corporelles en cours	AV		AW				
Avances et acomptes sur immos corporelles	AX		AY				
Biens reçus par legs ou donations à céder	LD1		LD2				
<b><u>Immobilisations financières</u></b>							
Participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH	1 000.00	BI		1 000.00		1 000.00
		<b><u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</u></b>		<b>188 905.73</b>	<b>9 540.09</b>	<b>-46%</b>	<b>17 791.42</b>
<b><u>Stocks et en-cours</u></b>							



DOCUMENT DÉFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2020		Exercice 2019
Matières premières et autres approvisionnements	BL		BM				
En-cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
Marchandises	BT	50 204.32	BU	23 247.00	26 957.32	+17%	22 993.21
<b><u>Avances et acomptes versés sur commandes</u></b>	BV		BW			-100%	2 451.48
<b><u>Créances</u></b>							
Créances clients et comptes rattachés	BX	364 586.21	BY	25 208.99	339 377.22	+131%	147 131.80
Créances diverses	BZ	707 282.97	CA		707 282.97	+89%	375 141.04
<b><u>Valeurs mobilières de placement</u></b>	CD		CE				
<b><u>Disponibilités</u></b>	CF	239 523.46	CG		239 523.46	+73%	138 674.57
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>							
Charges constatées d'avance	CH	1 351.00			1 351.00	-80%	6 734.60
<b><u>SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF CIRCULANT</u></b>		1 362 947.96		48 455.99	1 314 491.97	+90%	693 126.70
Charges à répartir sur plusieurs exercices	CL						
Primes de remboursements des emprunts	CM						
Ecart de conversion actif	CN						
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>		1 561 393.78		237 361.72	1 324 032.06	+86 %	710 918.12

DOCUMENT DÉFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF		Exercice 2020		Exercice 2019
<b>Fonds propres</b>				
Fonds propres statutaires	DB1			
Fonds propres complémentaires	DA1	100 000.00		100 000.00
Ecarts de réévaluation	DC			
Réserves				
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	DE			
<i>Réserves réglementées</i>	DF			
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	DG			
<i>Autres réserves</i>	DG1			
Report à nouveau	DH	-506 409.33	+41%	-358 821.48
Résultat de l'exercice	DI	914 511.18		-147 587.85
<b>Situation nette - Sous-totaux</b>		<b>508 101.85</b>		<b>-406 409.33</b>
<b>Fonds propres consommables</b>				
Subventions d'investissement	DJ	2 649.54	-70%	8 962.12
Provisions réglementées	DK			
<b>Sous-Totaux des fonds propres consommables</b>		<b>2 649.54</b>	<b>-70%</b>	<b>8 962.12</b>
<b>SOUS-TOTAUX DES FONDS PROPRES</b>		<b>510 751.39</b>		<b>-397 447.21</b>
<b>Fonds reportés ou dédiés</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	FD3			
Fonds dédiés	FD2	46 443.28	-16%	55 493.81
<b>SOUS-TOTAUX DES FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS</b>		<b>46 443.28</b>	<b>-16%</b>	<b>55 493.81</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	DP	4 129.92		
Provisions pour charges	DQ			
<b>SOUS-TOTAUX</b>		<b>4 129.92</b>		
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes / établissements de crédit	DU			
Emprunts et dettes financières divers	DV		-100%	70 000.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		-100%	25.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	732 063.86	-23%	951 788.02
Dettes fiscales et sociales	DY	20 844.08	-6%	22 058.89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			



DOCUMENT DÉFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF		Exercice 2020		Exercice 2019
Autres dettes	EA	7 208.72	+210%	2 328.01
<b><u>Comptes de régularisation</u></b>				
Produits constatés d'avance	EB	2 590.81	-61%	6 671.60
		<b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>-28%</b>	<b>1 052 871.52</b>
Ecarts de conversion passif	ED			
		<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>	<b>+86%</b>	<b>710 918.12</b>

DOCUMENT DÉFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/2020 au 31/12/2020

Cpte de resultat en liste		Exercice 2020		Exercice 2019
<b>Produits d'exploitation</b>				
Cotisations	XA2	5 710.12		5 735.60
Ventes de dons en nature	FC1			
Ventes de marchandises	FC	12 110.03	+100%	6 042.04
Production vendue : Biens	FF			
Parrainages	FI1			
Production vendue : Services	FI	85 698.33	+6%	81 134.89
Production stockée	FM			
Production immobilisée	FN			
<b>Produits de tiers financeurs</b>				
Concours publics et subventions d'exploitation	FO	1 090 150.95	+257%	305 761.40
Versements des fondateurs ou consom. de la dot. co	XB3			
Ressources liées à la générosité du public				
<i>Dons manuels</i>	XA1	15 320.40	-12%	17 345.87
<i>Mécénat</i>	XA3			
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	XB1			
<i>Contributions financières</i>	XA4			
Produits liés à des financements obligatoires	XC			
Reprise / amortiss. & prov. - Transfert charges	FP	968 074.74	+71%	566 143.18
Utilisation des fonds dédiés	XD	51 336.81	+14%	44 979.19
Autres produits	FQ	463.21		2.56
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises	FS	-122.00	-19%	-150.00
Variations de stocks de marchandises	FT	1 661.22		-4 339.51
Achats de matières premières et autres approvision	FU			
Variations de stocks MP et autres approvisionnemen	FV			
Autres achats et charges externes				
Achats d'études et de prestations de services	FWA	294.17		-2 837.57
Achats de matériel, équipements et travaux	FWB	-9 773.62	+4%	-9 414.13
Achats non stockés				

DOCUMENT DÉFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/2020 au 31/12/2020

COTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2020		Exercice 2019
<i>Fournitures non stockables</i>	FWC	-2 804.90	+15%	-2 434.38
<i>Fournitures d'entretien et de petit équipement</i>	FWD	-451.31	+141%	-187.17
<i>Fournitures administratives</i>	FWE	-448.06	-51%	-914.63
<i>Petits logiciels</i>	FW1	-47.90	-49%	-93.89
<i>Autres fournitures</i>	FWF	-334.63	-50%	-673.46
Sous-traitance générale	FWG	-1 001 043.94	+19%	-841 003.51
Redevance de crédit-bail	FWH			
Locations	FWI	-13 337.04	-7%	-14 367.04
Charges locatives et de copropriété	FWJ	-466.67		
Entretien et réparations	FWK	-5 444.42	+66%	-3 281.90
Assurances	FWL	-2 670.36		-2 663.28
Etudes et recherches	FWM			
Divers				
<i>Documentation</i>	FWN	-459.15	+369%	-98.00
<i>Frais de colloques, séminaires, conférences</i>	FWO		-100%	-210.00
<i>Autres</i>	FWP			
Personnel extérieur à l'association	FWQ			
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires	FWR	-5 474.32	-39%	-8 978.69
Publications, relations publiques	FWS	-14 009.06	+225%	-4 310.72
Transport de biens, collectifs du personnel	FWT	-30.00	-63%	-80.37
Déplacements, missions, réceptions	FWU	-43 528.70	-16%	-51 969.79
Frais postaux et de télécommunications	FWV	-2 277.40	+15%	-1 981.18
Services bancaires et assimilés	FWW	-119.40		-119.00
Divers	FWZ	-67.76	-12%	-76.60
Aides financières	FW2			
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	-2 200.00	+17%	-1 884.98
Salaires et traitements	FY	-97 024.54	+5%	-92 064.30
Charges sociales	FZ	-33 375.37	+3%	-32 466.40
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	GA	-12 955.23	-72%	-46 809.62
Sur immobilisations : Dotations aux provisions	GB			
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	GC	-25 208.99		-2 183.31
Pour risques et charges : Dotations aux provisions	GD	-4 129.92		
Reports en fonds dédiés	GD1	-42 286.28	-19%	-52 151.00
Autres charges	GE	-4 708.77	+388%	-965.22
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>906 020.24</b>		<b>-151 564.92</b>
<b>Produits financiers</b>				

DOCUMENT DÉFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/2020 au 31/12/2020

Cpte de résultat en liste		Exercice 2020		Exercice 2019
Produits financiers de participations	GJ			
Prds autres v. mobilières et créances actif immob.	GK			
Intérêts et produits assimilés	GL	333.84	-39%	545.10
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM			
Différences positives de changes	GN			
Produits nets sur cessions de VMP	GO			
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et provisions	GQ			
Intérêts et charges assimilées	GR			
Différence négatives de change	GS			
Charges nettes sur cessions de VMP	GT			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>333.84</b>	<b>-39%</b>	<b>545.10</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		-100%	202.01
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	8 157.10	-43%	14 200.05
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE		-100%	-10 334.29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		-100%	-635.80
Dotations aux amortissements et provisions	HG			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>8 157.10</b>	<b>+138%</b>	<b>3 431.97</b>
Participation des salariés aux résultats	HJ			
Impôts sur les bénéfices	HK			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>914 511.18</b>		<b>-147 587.85</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature	ZB1			
Prestations en nature	ZB2			
Bénévolat	ZB3			
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature	ZA1			

DOCUMENT DÉFINITIF \*\*\* Situation du 01/01/2020 au 31/12/2020

Cpte de resultat en liste		Exercice 2020		Exercice 2019	
Mises à dispositions gratuites de biens	ZA2				
Prestations en nature	ZA3				
Personnel bénévole	ZA4				
	<b>TOTAL</b>				

## ANNEXE

Union régionale depuis 1971, Poitou-Charentes Nature fédère 10 associations présentes sur les 4 départements de l'ex Poitou-Charentes, qui elles-mêmes regroupent plus de 70 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 10 000 citoyens. Agréée « association de protection de l'environnement sur la Nouvelle-Aquitaine », elle prend part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales via sa confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.

### LE RÔLE DE PCN

- **Rassembler, relayer** : interface entre France Nature Environnement et les associations départementales, déclinaison au niveau régional des plans nationaux d'actions (chauves-souris, libellules, maculinea.), etc.
- **Représenter le réseau** en siégeant à différents conseils (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Comité de Bassin, (...)).
- **Réfléchir, élaborer, proposer, partager** : participation, par exemple, à l'élaboration du Plan Régional d'Agriculture durable, du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, aux Comités de Bassin des Agences de l'eau, au SRADDET, à la programmation des Fonds européens.
- **Informé pour sensibiliser** : publications d'ouvrages naturalistes spécialisés ou de vulgarisation, organisation de séminaires, journées de formation et rencontres naturalistes, valorisation cartographique des données naturalistes sur internet, etc.

### LES DOMAINES D' ACTIONS NATURALISTES

- **Naturalistes** : Coordination administrative et technique des actions régionales d'inventaires, d'études, de suivi ou d'actions de protection et de sensibilisation.
- **Environnementaux** : Participation aux commissions, comités consultatifs et comité de pilotage. Sur les thèmes de la biodiversité, de l'eau, des déchets, de l'agriculture, de la forêt, de l'énergie, du climat, de la santé-environnement...

### LES MOYENS D' ACTIONS

- **Un financement public ou privé** : chaque projet peut faire l'objet de financements publics (départemental, régional, national, européen) et/ou privés (Fondations, Mécénats, etc.).
- **L'investissement bénévole** représente chaque année près de 450 journées.
- **Un réseau de partenaires** : Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, Limousin Nature Environnement, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, Cistude Nature, SEPANSO, Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Office Français de la Biodiversité, Office National de la Forêt, Centre Régional de la Propriété Forestière, Institut de Formation et de Recherche en Education à l' Environnement, l' Université de Poitiers, la Fédération de la Pêche de la Vienne (...).

## ANNEXE

Total du bilan avant répartition : **1 324 032.06 €**

Total des charges : **1 322 844.35 €**

Total des produits : **2 237 355.53 €**

**Excédent : 914 511.18 €**

### 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements comptables ANC 2014-03 et ANC 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour l'ensemble du matériel.
- Stocks : ils ont été valorisés au coût d'achat des marchandises.



## ANNEXE

### 2. FAITS CARACTERISTIQUES

#### Fonds européens Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine :

Les déficits des trois années passées, sont absorbés par l'inscription en compte des subventions - relevant des Fonds FEDER - au cours de l'année 2020. Nous avons ainsi pu percevoir le 7 décembre 2020, 197 924,47 € (Dossier « Valorisation ») soit près de 86% de la subvention initiale (230 454,00 €). Les 32 529,53 € non perçus correspondent tout à la fois à des dépenses non réalisées et non éligibles.

Les Dossiers « Grand Rhinolophe » et « Connaissances » avec des montants initiaux respectifs de subvention de 105 883,00 € et 470 303,00 €, nous ont été réglés, eux en 2021, pour 105 350,39 € et 467 655,69 soit un taux de perception de près de 99,50%.

#### Autofinancement partagé

Des conventions dites « d'autofinancement partagé » ont été mises en place en 2020 pour faire participer les associations membres de PCN à l'autofinancement d'un certain nombre de programmes 2018, 2019 et 2020. Cet autofinancement chiffré à 178 042 € s'exprime par des refacturations qui sont présentées en transferts de charges au compte de résultat.

Ce principe d'autofinancement est reconduit annuellement en ce qui concerne les contrats d'objectifs.

#### Emprunt à Vienne Nature

Pour rappel, un prêt octroyé par Vienne Nature à Poitou-Charentes Nature le 3 mai 2019 pour un montant de 70 000,00 € a été remboursé le 7 décembre 2020

#### LGV :

La convention avec LISEA et COSEA sur la réalisation des mesures compensatoires et des mesures de suivi sur la LGV Sud Europe Atlantique a permis le financement de 228 jours du travail effectué par Moea LARTIGAU Coordinatrice pour PCN en 2020.

Pour l'exercice 2020, PCN enregistre un produit de **66 637 €** correspondant à ses propres prestations de service et **469 097 €** de produits au titre de la refacturation des prestations des associations membres et autres prestataires à LISEA contre respectivement 69 086 € et 466 744 € l'année précédente soit une baisse de plus de 3% pour la production P.C.N. et une augmentation de près de 2% pour les associations membres et autres prestataires

#### Covid19

En mars et avril 2020, le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles de confinement et de couvre-feu en vue de limiter la contamination des personnes par l'épidémie de coronavirus apparue début janvier 2020 en Chine. Fin 2020, le gouvernement a instauré une nouvelle période de confinement et de couvre-feu en vue de faire face à une reprise épidémique.

## ANNEXE

Ces mesures ont eu pour conséquence de mettre l'activité économique de la France au ralenti. Dans ce contexte, notre association a poursuivi son activité, en mettant notamment en place du télétravail pour certains salariés. Hormis des contraintes organisationnelles notables, notre activité en tant que telle n'a pas été fortement impactée.

### 3. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Les états financiers ont été établis en conformité avec les différents principes comptables généraux du règlement ANC n°2014-03 sous réserve des dispositions particulières et notamment des principes énoncés dans le règlement ANC n°2018-06 spécifique aux associations.

Les comptes annuels du précédent exercice ayant été établis en conformité avec le règlement CRC 99-01, l'application à compter du 01/01/2020 de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable. Ce changement de méthode n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes annuels.

# ANNEXE

## 4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Il a été repris en fonds dédiés la somme de 51 337 € correspondant à des subventions antérieures à 2020 relatives à des dépenses non encore réalisées à la fin des exercices précédents.

Il s'agit de subventions portant sur des actions (2018/2019) qui n'étaient pas achevées au 31 décembre 2019.

Au 31/12/2020 des fonds dédiés ont été provisionnés à hauteur de 42 286 € correspondant à des dépenses non réalisées relatives aux actions 2020.

La répartition des fonds dédiés (engagements, reprises) est la suivante :

<b>Montant</b>				
<b>Intitulé opération (année subv.)</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Inventaires faunistiques des ZNIEFF: ZNIEF+18	3 343	0	3 343	0
Programme Chiroptères et Paysages: GRHMU19	3 604	0	3 604	0
Enquête sur 3 Mammifères Protégés: 3MAMM19	8 868	0	8 868	0
Atlas des Amphibiens et Reptiles: HERP19	14 106	0	14 106	0
Programme Régional Maculinea en P.-Ch.: MAC19	5 063	0	5 063	0
Programme pédagogique Biodiversité: PPPORT19	20 510	0	16 353	4 157
<i>Sous-total</i>	<i>55 494 €</i>	<i>0</i>	<i>51 337 €</i>	<i>4 157</i>
<b>Montant</b>				
<b>Intitulé opération (année subv.)</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Les Mystères du sol: PPSOL20	0	38 140	0	38 140
Plan Régional Odonates (Pulchellum): PULCH20	0	4 000	0	4 000
Coordination Régionale 2020: COBJ20	0	146	0	146
		0		
<i>Sous-total</i>	<i>€</i>	<i>42 286€</i>		<i>42 286€</i>

## ANNEXE

### NOTE SUR LES PRODUITS ET CHARGES

- Transferts de charges 791

Les transferts de charges comprennent essentiellement :

-Dans le cadre de la convention signée avec COSEA et LISEA, la refacturation des prestations des associations membres et autres prestataires (475 125 €)

-La refacturation aux associations de certaines activités dans la cadre d'un autofinancement partagé à savoir :

150 859 € (divers programmes 2018), 2 083 € (programmes reptiles/amphibiens & loutres 2019) et 25 100 € (programme reptiles/amphibiens 2020).

- Les refacturations (hors autofinancement) concernant des prestations effectuées par les associations membres dans le cadre de conventions de partenariat signées avec les associations F.N.E. N.A. et Cistude (208 224 € pour la première et 69 903 € pour la seconde).

- Le remboursement des loyers facturés à Vienne Nature et autres charges courantes liées à l'exploitation des locaux (14 059 €).

### NOTE SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le nouveau règlement ANC 2018-06 impose le recensement et la comptabilisation en pied de compte de résultat des contributions volontaires en nature. Pour l'association, il s'agit essentiellement de celles engagées par les administrateurs. A ce titre, la gouvernance estime que leur valorisation reste non significative par rapport aux comptes de l'association.

### NOTE SUR LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2020, PCN compte dans ses effectifs trois personnes sous contrat à durée indéterminée et à temps plein : Bruno FILLON, Coordinateur Associatif, Moea LARTIGAU, Coordinatrice, Fabrice MICHEAU Responsable Administratif et Financier.

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association

La direction de l'association est assurée par un bureau entièrement bénévole. En conséquence il n'y a pas de rémunération correspondante.

- Retraite :

Les indemnités conventionnelles dues aux salarié(e)s selon la Convention Collective Nationale de l'Animation en cas de départ en retraite représentent au 31/12/2020 un montant total brut de 26 775 € soit 36 756 € charges patronales comprises (1/4 de mois par année de présence jusqu'à 11 ans et 1/3 par année de présence au-delà de 11 ans).

# ANNEXE

## 5. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Variations de l'actif immobilisé :

	A l'ouverture	Acquisition	Cession	A la clôture
Immobilisations corporelles brutes	192 590	4 660	0	197 250
Immobilisations incorporelles brutes	152	44	0	196

Variations des amortissements

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	175 799	12 920	0	188 719
Immobilisations incorporelles	152	35	0	187

Variations des stocks

Pas d'élément significatif ; près de 1 800 exemplaires de l'ouvrage « les Oiseaux du Poitou-Charentes » sont en dépôt chez l'imprimeur SIPAP OUDIN et ce, pour une valeur brute approchant les 26 000.00 €.

Dépréciation des stocks :

Il a été repris comme en 2019 les provisions liées aux livres « *Libellules du Poitou-Charentes* » et « *Les oiseaux du Poitou-Charentes* » qui ont été donnés ou vendus.

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances et des disponibilités

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	1 000	0	1 000
Clients & comptes rattachés	364 586	364 586	0
Autres créances	707 283	707 283	0
Disponibilités	239 523	239 523	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 312 392</b>	<b>1 311 392</b>	<b>1 000</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

Clients & comptes rattachés : ..... 146 867 €  
 Autres créances sur Financeurs 681 481 €  
 Autres créances sur Tiers ..... 25 802 €  
Charges constatées d'avance : ..... 1 351 €  
Charges à répartir : Non applicable

# ANNEXE

## 5. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Autres réserves : 0

Provisions pour risques et charges

Il s’agit là d’établir comptablement l’existence d’un possible risque de ne pas recouvrer intégralement le montant initial des subventions publiques qui nous ont été octroyées. Ce risque global est valorisé à 4 129,92 € dont près de 3 200 € relevant des Fonds FEDER, soit l’écart factuel entre les montants initiaux des subventions (en compte en 2020) et les montants réellement perçus de ces mêmes subventions (en 2021).

Etat des dettes et produits constatés d’avance :

	Montant brut	à 1 an au plus	+1 an -5 ans	à plus de 5 ans
Etablissement de crédit	0	0		
Dettes financières diverses	0	0		
Fournisseurs	732 064	732 064		
Dettes fiscales & sociales	20 844	20 844		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	7 209	7 209		
Produits constatés d'avance	2 590	2 590		
<b>TOTAL</b>	<b>762 707</b>	<b>762 707</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Dettes représentées par des effets de commerce : Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Factures non parvenues ..... 137 477 €  
 Dettes fiscales & sociales : ..... 15 711 €

Produits constatés d'avance : ..... 2 590 €

### DETAIL PRODUITS ET CHARGES

Produits à recevoir :

- Subventions à recevoir : 681 480,77 €

- Fonds FEDER (programmes 2016/2017/2018) .... 576 186,00 €
- DREAL (actions 2020) : ..... 13 300,00 €
- Conseil Régional 2019 (actions 2019) : ..... 18 537,77 €
- Conseil Régional 2020 (actions 2020) : ..... 59 457,00 €
- Agence Eau Adour Garonne ..... 14 000,00 €

Les subventions à recevoir correspondent à des actions en cours et non terminées ou en cours de paiement ou dont les rapports n’ont pas encore été transmis.

## ANNEXE

### 6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### Fonds FEDER

En date du 19 mai 2020, la Région Nouvelle Aquitaine, en tant qu'autorité de gestion des fonds FEDER, a octroyé trois aides européennes FEDER/FSE pour des programmes opérationnels 2014-2020 et ce pour un montant global de 806 K€.

A la clôture du présent exercice, il reste 576 K€ restant à recevoir et comptabilisés à l'actif du bilan. En mars 2021 les fonds ont été perçus à hauteur de 573K€, le reliquat de 3K€ a été provisionné sur l'exercice en provisions pour risques et charges.